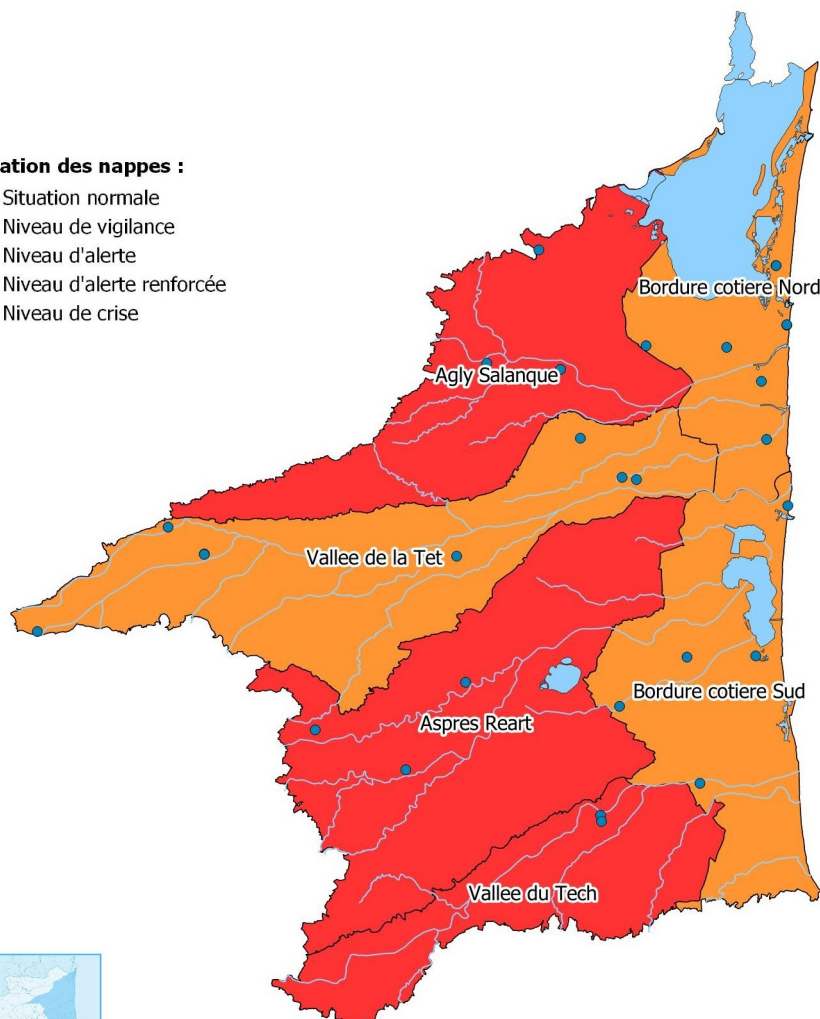


Situation des nappes :

- Situation normale
- Niveau de vigilance
- Niveau d'alerte
- Niveau d'alerte renforcée
- Niveau de crise

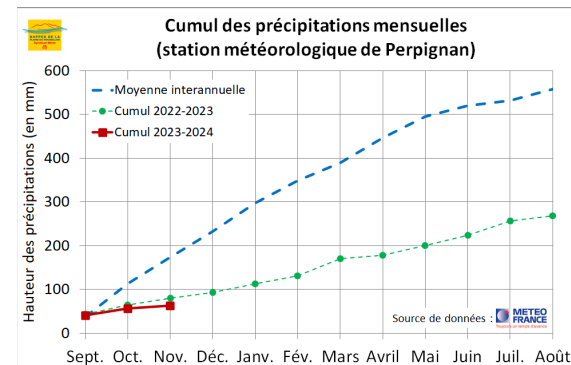


N.B. : l'état de la situation des nappes peut être différent des arrêtés sécheresses éventuellement en cours, qui sont pris à des dates différentes du présent bulletin et qui prennent en compte l'état de l'ensemble des ressources eau du territoire (eaux souterraines, eaux superficielles, niveaux des barrages, etc.)

SYNTHÈSE PLUVIOMÉTRIQUE

L'année hydrologique 2022-2023 (01/09/2022 -> 31/08/2023) a été marquée par un très important déficit pluviométrique tout au long de l'année : -51,8% à Perpignan.

En ce début de nouvelle année hydrologique 2023-2024, le **déficit pluviométrique se poursuit avec -63,8% du 1er septembre au 1er décembre 2023** (62,8 mm sur ces 3 mois pour une moyenne de 173,3 mm).



SITUATION DES NAPPES PLIO-QUATERNAIRES

SITUATION TOUJOURS EXTRÊMEMENT DÉGRADÉE SUR L'ENSEMBLE DE LA RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE

Le niveau des nappes est toujours très fortement impacté par le déficit pluviométrique connu tout au long de l'année hydrologique 2022-2023. Les premiers mois de la nouvelle année hydrologique 2023-2024 sont dans la continuité de cette sécheresse alors qu'il s'agit dans la période favorable à la recharge des nappes du Roussillon.

Ainsi, la situation se trouve toujours largement déficitaire sur l'ensemble de la plaine et n'a pas significativement évolué depuis la fin de l'été. Une grande partie des piézomètres (11 ouvrages) reste sous le niveau dit « de crise », dont 5 sont à leur plus bas niveau historique (Ponteilla, Terrats, Alénia, Saint Hippolyte et Salses-le-Château).

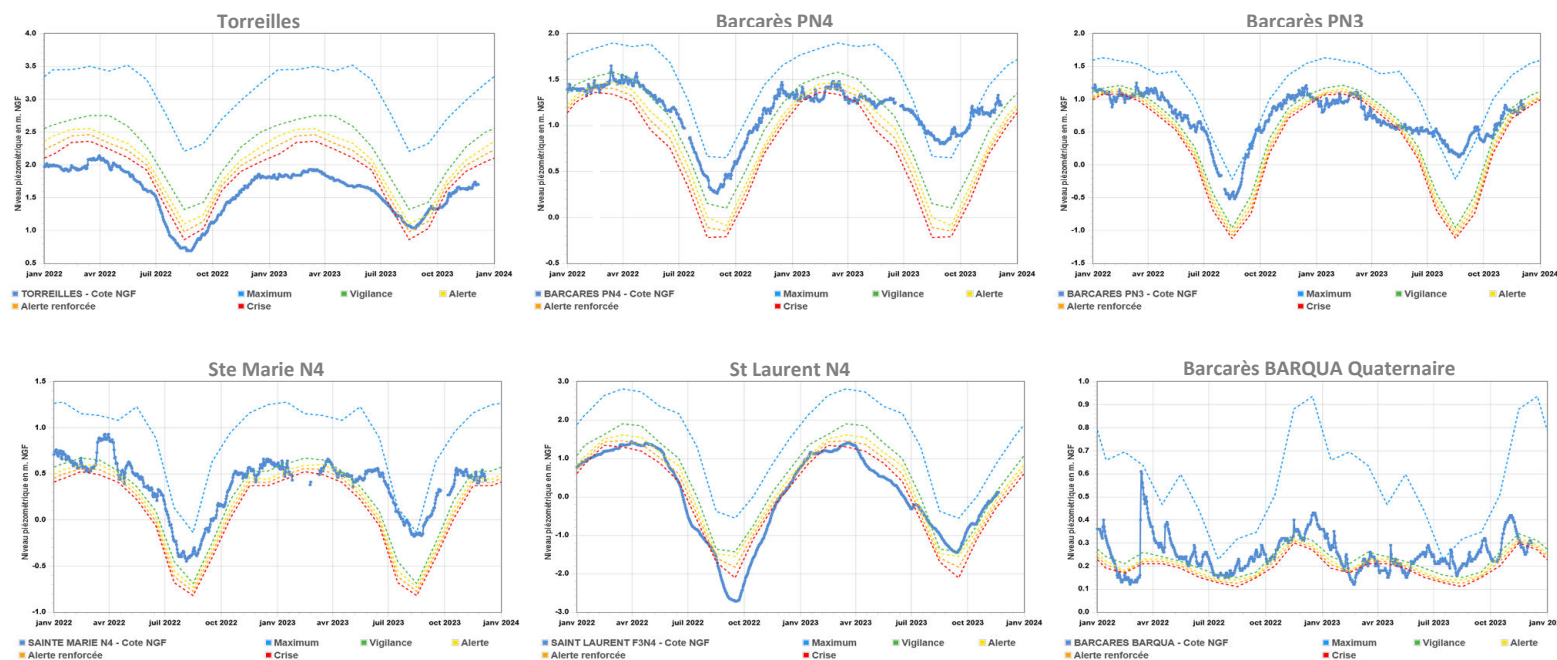
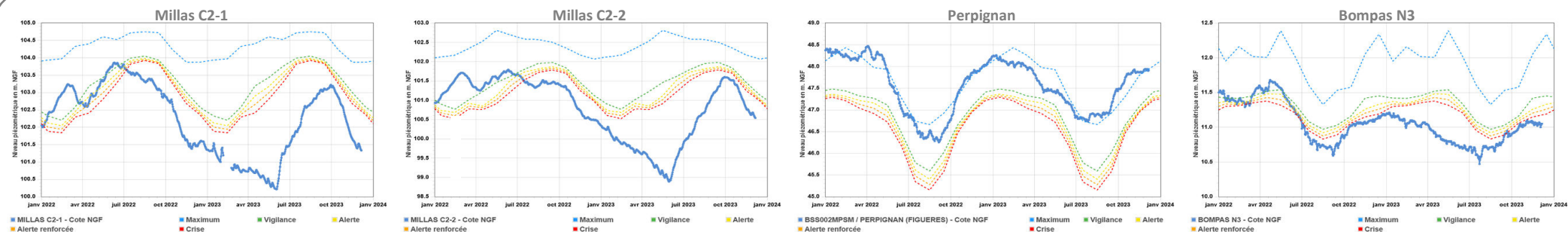
Les unités de gestion (U.G.) Agly-Salanque et Aspres-Réart, classées en crise, sont les plus problématiques : les nappes continuent de descendre alors qu'elles sont déjà à des niveaux records.

L'U.G. Vallée du Tech est également classée en crise. Les autres U.G. sont en alerte renforcée avec localement des piézomètres en crise (Torreilles, Alénia, Millas, Bompas).

Etant donné la persistance de la sécheresse et l'état dégradé des eaux souterraines, des mesures de restrictions d'usages de l'eau sont toujours applicables sur l'ensemble du territoire par arrêté préfectoral (<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-Pêche/Reglementation-de-l-Eau/Sécheresse>).

NIVEAU DES NAPPES PAR PIÉZOMÈTRE

Vallée de la Têt

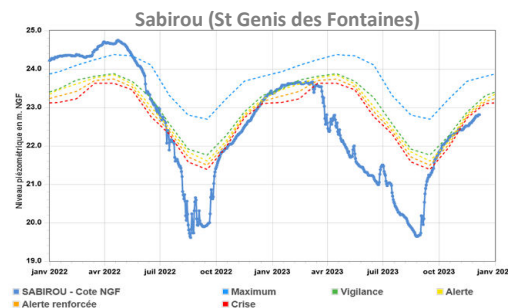
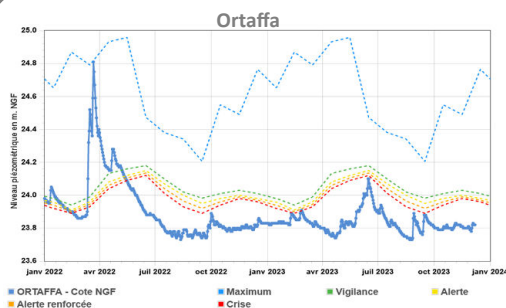


Bordure côtière nord

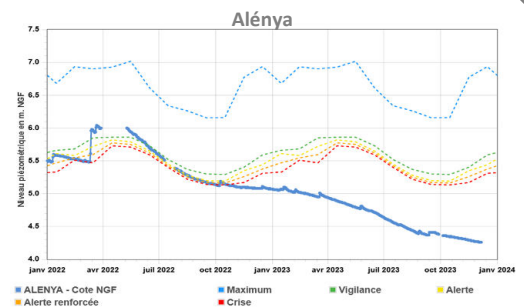
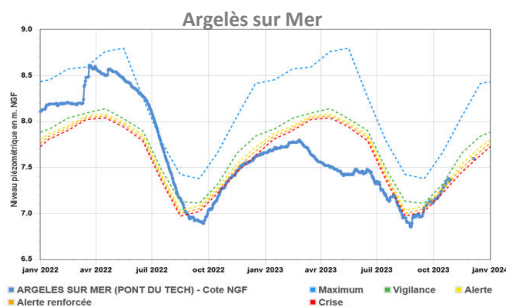
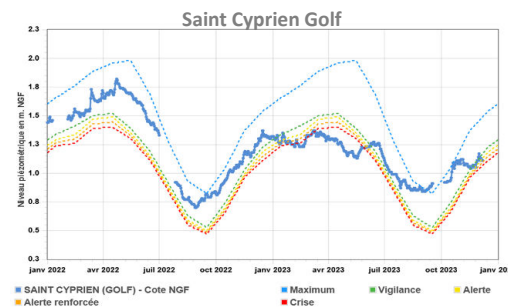
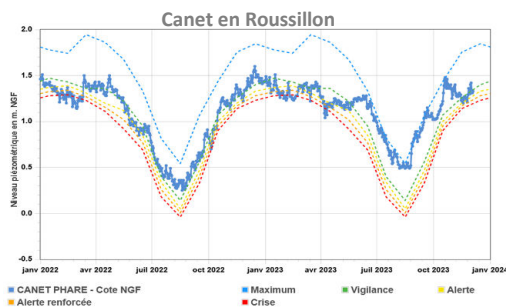
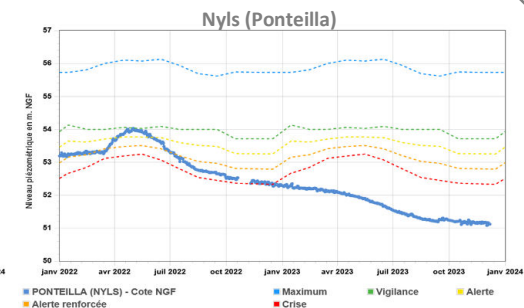
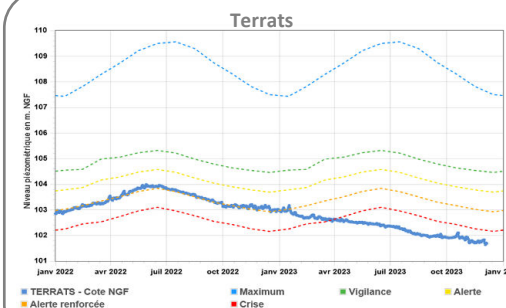


NIVEAU DES NAPPES PAR PIÉZOMÈTRE

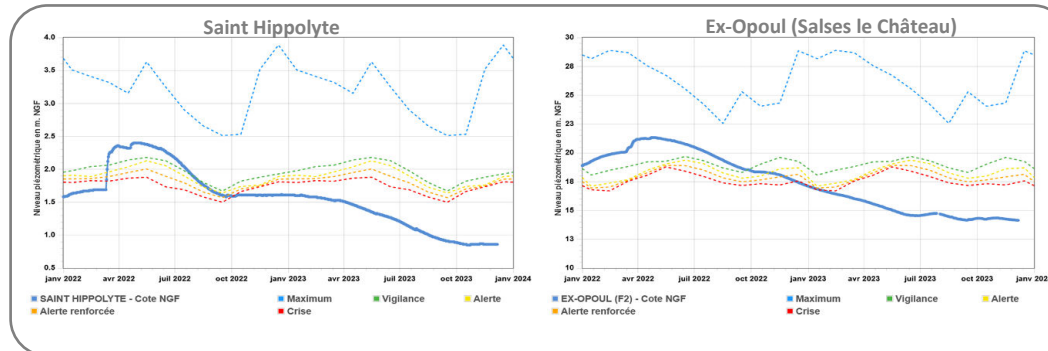
Vallée du Tech



Aspres-Réart



Bordure côtière sud



Agly-Salanque

Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes de la plaine du Roussillon

1 impasse de la Vigneronne • 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 57 73 43 • E-mail : contact@nappes-roussillon.fr

Toutes les chroniques piézométriques disponibles
sur www.nappes-roussillon.fr

